

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 23 mai 1951.

N° 1120/A.I.

Réponse au n°748/A.I.3
du 19 mars 1951.

OBJET:

Recensement.

ASTRIDA



51

Monsieur le Résident,

En réponse à votre n°748/A.I.3 du 19 mars 1951,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance:

- I. - que la documentation ne me renseigne que 69.300 livrets et
60.000 fiches reçus
en Territoire d'Astrida. Il m'est impossible de vous expliquer
la discordance existant entre le nombre expédié et celui qui
est renseigné comme ayant été reçu.
- II. - J'ai fait établir la statistique des documents délivrés à
ce jour :
- | | |
|------------|--------|
| livrets | 59.351 |
| fiches | 55.019 |
| en réserve | néant. |

Je n'ai pu retrouver les distributions qui auraient
été faites par chefferie, d'où impossibilité de retracer ces
pertes.

- III. - J'estime qu'il faudrait encore a) livrets:
- | |
|---|
| H.A. 74.000 - 59.351 = 14.649 soit 15.000 |
| plus une réserve 5.000 (nouveaux |
| <u>20.000</u> |

contribuables 1951 = 3.570).

- b) fiches : 74.000 - 55.019 = 18.981 soit 19.000
- | | |
|------------------------|--------------|
| nouveaux contribuables | 3.570 |
| veuves | 5.000 |
| réserve | <u>2.000</u> |

29.570 soit 30.000.

L'Administrateur de Territoire, W. ANTONISSEN,

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .